

Le Consolateur

(Jean 14.16-17; 14.25-26; 15.26; 16.7-14 ; 1Jn 2.1)

<https://www.e4christ.org/Consolateur/>

PREMIER TEXTE : JEAN 14.16-17

... et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre **Consolateur**, afin qu'il demeure éternellement avec vous, **17** l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous.

1re MARQUE : le Consolateur est demandé par le Fils

« je prierai le Père » (Jean 14.16).

La venue du Consolateur est liée avec la prière de Jésus dans le futur (prierai). Au moment où Jésus demande ou prie, le Père donnera le Consolateur.

2e MARQUE : le Consolateur est donné par le Père

« il vous donnera » (Jean 14.16).

D'autres textes montrent que ce n'est pas seulement le Père qui va lui envoyer, c'est aussi le Fils. Cela nous montre que les intentions du Père et du Fils sont le même.

- Jean 14:26 « le Père enverra en mon nom »
- Jean 15:26 « je vous enverrai de la part du Père »
- Jean 15.26 « l'Esprit de vérité qui provient du Père »
- Jean 16:7 « je vous l'enverrai »

C'est à la requête du Fils que le Père va envoyer le Consolateur. Alors, le Père et le Fils sont tout le deux impliquer dans le fait d'envoyer le Consolateur. Si je demande à mon père de vous envoyer de l'argent, vous pouvez dire à votre ami que c'est moi qui vous ai envoyé de l'argent ou même vous pouvez dire c'est mon père qui vous a envoyé cela.

Notez bien que le Consolateur est "donné." Le mot « donner » et « don » est utilisé pour le Saint-Esprit dans plusieurs textes :

- **Jean 7 : 38** « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture. 39 Il dit cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croiraient en lui; **car l'Esprit n'était pas encore [donné]**, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. »
- **Actes 2:38** « Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez **le don du Saint-Esprit**. »
- **Actes 10:45** « Tous les croyants circoncis qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que **le don du Saint-Esprit** soit aussi répandu sur les païens. »

3e MARQUE : le Consolateur est un « autre Consolateur »

« autre Consolateur » (Jean 14.16)

« Le mot grec traduit par "autre" comprend l'idée qu'il sera de la même nature, il ne sera pas différent : il sera pour les disciples tout ce que Jésus a été pour eux pendant sa présence sur terre — guide, instructeur, protecteur, conseiller... » (Patrick).

- Jésus est aussi un Consolateur. Jean a utilisé ce mot pour Jésus dans son épître :
 - 1Jean 2:1 « Mes petits enfants, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez pas. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat (**parakleton**) auprès du Père, Jésus-Christ le juste. »

4e MARQUE : le Consolateur sera donné avec un but

« afin qu'il demeure éternellement avec vous » (Jean 14 : 16)

Le Consolateur va demeurer avec les disciples éternellement. Comment va-t-il demeurer? Regardez verset 17 : « qu'il sera en vous. » Le Consolateur sera dans les vies des croyants? C'est qui alors?

5e MARQUE : le Consolateur est appelé « L'Esprit de vérité »

« L'Esprit de vérité » (Jean 14.17)

Le titre « L'Esprit de vérité » est aussi utilisé pour le Consolateur dans Jean 15.26 et Jean 16.13. Il est celui qui rend témoignage de la vérité et qui guide dans la vérité. Jésus lui-même vient de dire dans Jean 14.6 « Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. » Le lien entre l'Esprit de Dieu et Jésus Christ est très proche.

Regardez Jean 7.37-39 où venant à Jésus pour boire est égale à recevant le Saint-Esprit :

« Le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus debout s'écria : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. 38 Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture. 39 Il dit cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croiraient en lui; car l'Esprit n'était pas encore [donné], parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. »

La glorification de Jésus a été nécessaire avant la venue du Saint-Esprit. Sa glorification a eu lieu au moment de sa résurrection. Sa résurrection a été la confirmation de sa [divinité](#).

«— cet Évangile, Dieu l'avait promis auparavant par ses prophètes dans les saintes Écritures, il concerne son Fils, né de la descendance de David selon la chair, et déclaré Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts » (Romains 1:2-4).

6e MARQUE : le Consolateur ne peut pas être reçu par le monde

Jean 14.17, Le monde est en rébellion avec Dieu et ne peut pas recevoir le Consolateur « parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas. » Les mots « voir » et « connaître » sont les mots utilisés pour décrire les effets de la foi. Quelqu'un qui n'a pas cru ne peut pas voir ne connaître le Consolateur.

7e MARQUE : le Consolateur est connu parce qu'il demeure avec les disciples et parce qu'il sera en eux

Jean 14:17, « Il sera en eux » est une référence au Saint-Esprit qui habitera dans la vie des croyants.

1 Corinthiens 3:16 « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous »

Mais comment pouvons-nous comprendre « il demeure avec vous. » La meilleure interprétation c'est de voir la présence du Saint-Esprit avec les disciples dans le ministère et la vie de Jésus Christ.

Regardez l'œuvre du Saint-Esprit en Jésus Christ dans les Évangiles :

- Christ est né du Saint-Esprit (Luc 1.35; Matt 1.20)
- Christ a été oint du Saint-Esprit (Matt 12.18; Luc 4.18; Actes 10.38; visiblement — Matt 3.16; Mc 1.10; Luc 3.22; Jean 1.32)
- Christ était rempli du Saint-Esprit (Jean 3.34; Luc 4.1)
- Christ était dirigé par le Saint-Esprit (Matt 4.1; Mc 1.12; Luc 4.1)
- Christ a chassé les démons par l'Esprit de Dieu (Matt 12.28)
- Christ est revêtu de la puissance de l'Esprit (Luc 4.14)

« Puisque aucun péché ne Le séparait de Son père et que toute Sa volonté Lui était soumise, il est évident que l'Esprit remplissait Son être tout entier. » (Pache)

DEUXIÈME TEXTE : JEAN 14.26

« Mais le **Consolateur**, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, c'est lui qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que moi je vous ai dit. »

8e MARQUE : le Consolateur est identifié comme le Saint-Esprit :

« le Consolateur, le Saint-Esprit »

9e MARQUE : le Consolateur est envoyé par le Père en nom de Jésus.

Que veut dire « en mon nom » Le Saint-Esprit sera le représentatif de Jésus qui est délégué officiellement d'agir pour lui. Comme Jésus est venu au nom du Père (Jean 5.43), ainsi le Saint-Esprit viendra au nom de Jésus. Sa fonction sera dans l'enseignement.

10e MARQUE : le Consolateur enseignera les disciples toutes choses et leur rappellera de tout ce que Jésus leur a dit.

« Le Saint-Esprit anima le cœur et l'esprit des apôtres au cours de leur ministère en les aidant à rédiger le NT. De nombreuses facettes de Jésus et son enseignement restaient obscures pour les disciples, mais grâce à son œuvre surnaturelle, ils en vinrent à une compréhension exacte du Seigneur et de son œuvre. » (MacArthur, Bible d'Étude).

TROISIÈME TEXTE : JEAN 15.26

« Quand sera venu le **Consolateur** que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité qui provient du Père, il rendra témoignage de moi »

11e MARQUE : le Consolateur rendra témoignage de Jésus.

Jésus assure ses disciples que le Saint-Esprit va leur donner ce qu'il faut dire devant les autres.

Matthieu 10:19-20 « Mais quand on vous livrera, ne vous inquiétez ni de la manière dont vous parlerez ni de ce que vous direz; ce que vous aurez à dire vous sera donné à l'heure même; 20 car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est **l'Esprit** de votre Père qui parlera en vous. »

QUATRIÈME TEXTE : JEAN 16.7-14

« Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le **Consolateur** ne viendra pas vers vous; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. 8 Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement : 9 en ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi; 10 la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus; 11 le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé. 12 J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. 13 Quand le **Consolateur** sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. 14 Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. »

12e MARQUE : le Consolateur ne vient pas sans que Christ ne parte pas

« si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas vers vous » (Jean 16.7)

Il est avantageux pour les disciples que Christ parte. Sans cela le Consolateur ne vient pas. L'œuvre de Consolateur ne peut pas être accomplie tant que Christ est avec ses disciples. Aussi longtemps que les disciples, voir Jésus physiquement, il ne peut pas entrer dans une relation spirituelle avec lui, parce que Christ sera lui-même en eux.

Jésus a déjà expliqué que son départ est très important :

- pour leur préparer une place au ciel (**Jean 14.2**),
- pour que les disciples puissent faire les plus grandes œuvres (**Jean 14.12**) « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera, lui aussi, les œuvres que moi je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais vers le Père »

- pour leur donner une connaissance plus profonde de sa relation avec le Père et leur relation intime avec lui (**Jean 14:20**). « *En ce jour-là, vous connaîtrez que moi, je suis en mon Père, vous en moi, et moi en vous.* »

Quand Jésus a parlé de son départ, il a été très clair que son départ sera à travers la mort sur la croix. [La mort de Christ](#) a effectué notre rédemption, et c'est le Saint-Esprit qui applique cette rédemption dans le cœur des croyants :

Galates 4:4 « *mais lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous recevions l'adoption. 6 Et parce que vous êtes des fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Abba! Père!* »

13e MARQUE : le Consolateur viendra pour convaincre le monde du péché, de la justice, et le jugement.

Quel péché? « *en ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi* » (Jean 16.9)

Le but du ministère du Consolateur sera de convaincre le monde de leur incrédulité concernant Jésus. Un exemple, ils n'ont pas cru quand Jésus a avoué qu'il était le [Fils de Dieu](#) béni dans Marc 14.61-65 : « *Le souverain sacrificateur l'interrogea de nouveau et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du (Dieu) Béni? 62 Jésus répondit : Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel. 63 Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements et dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins? 64 Vous avez entendu le blasphème. Que vous en semble? Tous le condamnèrent comme passible de mort. 65 Et quelques-uns se mirent à cracher sur lui, à lui voiler le visage et à le frapper à coups de poing en lui disant : Devine. Et les gardes le reçurent avec des gifles.* » (Marc 14.61-65)

D'autres versets montrent le péché de ne pas croire en Jésus :

- **Jean 3:18** « *Celui qui croit en lui n'est pas jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.* »
- **Jean 12:37** « *Malgré tant de miracles qu'il avait faits devant eux, ils ne croyaient pas en lui* »
- **Jean 12:48** « *Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles, a son juge : la parole que j'ai prononcée, c'est elle qui le jugera au dernier jour* »

Quelle justice? « *la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus* » (Jean 16.10)

Quand Jésus était ici sur la terre, le monde religieux l'a répété en disant qu'il mérite la mort (Jean 19.7) et qu'il était un malfaiteur (Jean 18.30). Mais, c'était exactement le contraire. Sa présence montrait une justice parfaite. Il n'a jamais péché (Jean 8:46; Actes 3:14; 7:52; 2 Corinthiens 5:21; 1 Pierre 3:18). Après [sa mort](#), ce ne sera plus sa présence corporelle qui témoigne la justice, c'est le Saint-Esprit.

Quel jugement? « *parce que le prince de ce monde est jugé.* » (Jean 16.11)

C'est le jugement final dans le lac de feu et cela parce que « le prince de ce monde, » c'est-à-dire le diable, est jugé. La mort de Jésus Christ sur la croix a effectué la condamnation et la défaite du Satan.

- **Jean 12.31** « *Maintenant c'est le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors.* »
- **Jean 14.30** « *Je ne parlerai plus guère avec vous, car le prince du monde vient. Il n'a rien en moi.* »
- **Heb. 2.14** « *Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, lui aussi, d'une manière semblable y a participé, afin d'écraser par sa mort celui qui détenait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, 15 et de délivrer tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans l'esclavage.* »
- **1 Jean 3.8** « *Celui qui commet le péché est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Le Fils de Dieu est apparu, afin de détruire les œuvres du diable.* »
-

14e MARQUE : le Consolateur il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu

Jean 16.13, « Jésus formule ainsi le fondement de l'autorité de l'Esprit à peu près dans les mêmes termes que celui de sa propre autorité : l'une et l'autre reposent sur l'unité de volonté et d'action avec Dieu, le Père. (Jean 5:19 et suiv., Jean 7:17, 18; 8:28; 12:49) » (*Bible Annoté*).

15e MARQUE : le Consolateur annoncera les choses à l'avenir

Jean 16.13

16e MARQUE : le Consolateur glorifiera Jésus

Jean 16.14, Pourquoi? « *Parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.* »

Conclusion :

Qui alors est le Consolateur? C'est très clair, c'est le Saint-Esprit de Dieu. Il ne faut pas chercher un accomplissement des promesses de Jésus concernant le Consolateur d'ailleurs. L'accomplissement a eu lieu le jour de Pentecôte. Jésus montrant aux disciples que le Saint-Esprit vient de lui-même leur a donné un gage de cela avant le jour de Pentecôte :

- **Jean 20:22** « *Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.* »
- Le plein accomplissement a eu lieu la Pentecôte comme cela se trouve dans le livre des Actes des Apôtres :
- **Actes 1:5** « *car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit.* »
- **Actes 1:8** « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* »
- **Actes 2:33** « *Elevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez.* »

Pour ceux qui pensent que Mohammed sera l'accomplissement de toutes les promesses, il y a des problèmes multiples :

- Comment va-t-il « demeurer éternellement » (Jean 14.16) avec eux et en eux?
- Un prophète peut-il être appelé « Le Saint-Esprit »?
- Le ministère de Mohammed a-t-il consisté à faire en sorte que les disciples de Jésus se rappellent tout ce que Jésus a enseigné?
- Aussi, comment Mohammed peut-il enseigner toutes choses aux disciples de Jésus 400 années après leur mort?
- Mohammed, est-il envoyé au nom de Jésus?
- A-t-il glorifié Jésus en prenant ce qui est à Jésus et annonçant cela aux disciples de Jésus?

Les 16 marques du Consolateur que nous venons d'étudier ont leur accomplissement dans la personne et l'œuvre du Saint-Esprit de Dieu. La preuve c'est la venue du Saint-Esprit dans Actes 2, comme Jésus a promis.

Actes 2:33 « *Elevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez.* »